

Distinction Alcide-C.-Horth 2024

Remise par l'UQAR en collaboration avec la Fondation de l'UQAR, la Distinction Alcide-C.-Horth se veut une marque de mérite et un témoignage de reconnaissance envers la carrière et le travail de recherche ou de création d'un membre de la communauté enseignante de l'UQAR.

Cette distinction annuelle est remise en alternance au secteur des sciences naturelles, appliquées et de la santé, et au secteur des sciences humaines et sociales.

La distinction est accompagnée d'une subvention de recherche d'une valeur de 2 500 \$ remise par la Fondation de l'UQAR.

Critères d'attribution

Pour l'année 2024, la Distinction Alcide-C.-Horth sera attribuée au **secteur des sciences naturelles, appliquées et de la santé** selon les critères suivants :

- La contribution au développement de l'enseignement et de la recherche à l'UQAR 25 points
- La contribution à la formation de chercheuses, de chercheurs, de créatrices ou de créateurs 15 points
- La qualité et l'importance de la contribution scientifique 15 points
- La reconnaissance attribuée par les organismes subventionnaires 15 points
- Les retombées de la contribution dans le milieu régional (développement du milieu par la recherche ou la création, contribution au développement d'institutions ou d'organismes de la région) 15 points
- Le rayonnement de la personne dans le milieu scientifique 15 points

Comité de sélection

Le comité de sélection sera composé de :

- La vice-rectrice à la formation et à la recherche de l'UQAR qui présidera le comité;
- Deux membres du corps professoral de l'UQAR (venant de deux secteurs différents);
- Une personne désignée par la Fondation de l'UQAR.

*Aucune personne candidate à la Distinction Alcide-C.-Horth ne pourra faire partie du comité de sélection.

Appel de candidatures

- L'appel de candidatures est effectué par le vice-rectorat à la formation et à la recherche sous forme d'une communication adressée au Décanat des études et au Décanat de la recherche;
- Une personne peut soumettre elle-même sa candidature ou la candidature peut être soumise par des collègues;

- Le dossier de mise en candidature doit inclure :
 - Une lettre de présentation, laquelle met en évidence les éléments des critères retenus dont notamment des informations, pour la période couverte par le dossier de candidature, sur l'implication en recherche et en enseignement du candidat ou de la candidate, ou dans des tâches administratives à l'UQAR (3 pages maximum);
 - Deux lettres d'appui (une page par lettre maximum);
 - Le curriculum vitæ du candidat ou de la candidate;
 - La liste des publications, réalisations et subventions.
- Les fichiers du dossier doivent être présentés dans le format PDF.

Les dossiers de candidatures déposés lors de concours précédents, et pour le secteur donné, pourront être considérés dans le présent concours si une mise à jour est dûment effectuée.

Cheminement des dossiers

Le dossier complet de mise en candidature doit être acheminé par courriel à l'adresse vrfr@uqar.ca au plus tard le : **mercredi 2 avril 2025**.

Sélection du lauréat ou de la lauréate

À l'étude des dossiers complets, et selon les critères d'attribution, les membres du comité de sélection recommandent un lauréat ou une lauréate au recteur de l'UQAR.

La Distinction Alcide-C.-Horth sera remise lors de la fête de reconnaissance du personnel de l'UQAR, en mai 2025.

Les récipiendaires précédents

| | | | |
|------|-------------------------------------|------|-----------------------|
| 2023 | Marie-Hélène Morin | 2010 | Pierre Blier |
| 2022 | Dominique Arseneault | 2008 | Émilien Pelletier |
| 2021 | Dominic Voyer | 2007 | Bruno Jean |
| 2020 | Réjean Tremblay | 2006 | Michel Gosselin |
| 2019 | Catherine Beaudry et Mélanie Gagnon | 2005 | Paul Chanel Malenfant |
| 2018 | Manon Savard et Nicolas Beaudry | 2004 | Jean-Pierre Ouellet |
| 2016 | Guillaume St-Onge | 2003 | Roger Langevin |
| 2015 | Nathalie Lavoie | 2002 | Gaston Desrosiers |
| 2014 | Hélène Sylvain | 2001 | Pierre Fortin |
| 2013 | Claude La Charité | 2000 | Serge Demers |
| 2012 | Bernard Hétu | 1999 | Bruno Urli |
| 2011 | Hubert Gascon | 1991 | Mohammed El-Sabh |